

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Inspection Générale des Finances



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail Liberté Patrie

RAPPORT D'ACTIVITES DU PREMIER SEMESTRE 2022

à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Références : Décret N° 2019-026/PR du 20 février 2019.

Lomé, le 8 juillet 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of several stylized, overlapping strokes.

SOMMAIRE

	Page
Liste des abréviations et sigles	3
INTRODUCTION	5
A – ACTIVITES DE CONTRÔLE	5
1. Missions d’audit de performance	5
2. Travaux pour le compte de la Banque mondiale.....	6
B – AUTRES ACTIVITES	7
1. Activités de formation	7
2. Activités en dehors de l’IGF	8
3. Neuvième session du CACE	10
C – ACTUALITES DU SERVICES	10
1. Evénements	10
2. Problèmes rencontrés	11
D - PERSPECTIVES	13
1. Plan stratégique 2023-2027	13
2. Poursuite des certifications	13
CONCLUSION	14



LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

ANADEB : Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque mondiale

CACE : Comité d'Audit du Conseil de l'Entente

CIA : Certified Internal Auditor

DCP : Direction de la Comptabilité Publique

DGTCP : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DMO : Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

DPA ; Direction de la Pêche et de l'Aquaculture

FSB : Filet Sociaux de Base

HAPLUCIA : Haute Autorité pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées

IGF : Inspection Générale des Finances

IIA : International Institute of Auditors

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MEHV : Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise

MEMPPC : Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière

PAGDSP : Programme d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé

PASJ-VCC : Programme d'Appui au Secteur de la Justice – Volet Corps de Contrôle



PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability

PHASAO : Projet d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest

PIDU : Projet d'Infrastructure et de Développement Urbain

POSH : Procédures Opérationnelles Standards Harmonisées

REDD + : Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière

SG : Secrétariat Général

SP-PRPF : Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politique de Réformes et des Programmes Financiers

SSEQCSU : Services de Santé Essentiels de Qualité pour un Couverture Sanitaire Universelle

UPF : Unité de Politique Fiscale

WACA ResIP : West African Coastal Areas Resilience Investment Project



INTRODUCTION

L'article 28 du décret visé en références fait obligation à l'Inspection Générale des Finances (IGF) de produire tous les six (6) mois un rapport d'activités.

Déférant à cette disposition réglementaire, je vous présente à travers ce document le rapport d'activités du premier semestre 2022 de l'inspection générale des finances.

Deux (02) missions d'audit de performance ont été réalisées de même que d'autres activités dans le cadre de la collaboration avec la Banque mondiale (BM). Outre les activités d'audit et de contrôle, l'IGF a été invitée à des activités au sein de plusieurs groupes de travail (commission, comité, cadre de concertation, etc.). L'IGF a pris part, au nom de la République togolaise à la neuvième session du comité d'audit du Conseil de l'Entente.

Seront successivement abordées les activités de contrôle, et les activités diverses tant sur le plan national qu'international (atelier, conférence et autres activités diverses). Dans une troisième partie, sera évoquée la situation de l'IGF (les événements, les problèmes rencontrés).

A – ACTIVITES DE CONTRÔLE

1. Missions d'audit de performance :

Elles ont été réalisées d'avril à mai conformément au plan d'audit issu de la cartographie des risques du Ministère en charge de l'agriculture. En raison de l'éclatement de ce ministère en plusieurs ministères, les directions auditées se sont retrouvées dans d'autres départements ministériels. Il s'agit de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage (DMO) au Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV) et de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture (DPA) au Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC).



a) Objectifs :

Ces missions visent à produire une évaluation et indépendante des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle mis en place au sein des entités à auditer.

Il s'agit spécifiquement d'apprécier l'efficacité du dispositif de supervision de la certification des demandes de paiement au sein de la DMO et d'évaluer l'adéquation et l'efficacité du dispositif de promotion de la transformation et de valorisation des produits halieutiques au sein de la DPA.

b) Résultats :

Les travaux sur le terrain ont pris fin à fin mai 2022. Les équipes de mission sont en travaux de rapportage et les résumés des rapports qui en seront issus seront intégrés dans le rapport d'activité du second semestre 2022.

2. Travaux pour le compte de la Banque mondiale :

Conformément à l'instruction codificatrice N° 398/MEF/SG/DGTCP/DCP du 24 décembre 2014 entérinée par l'arrêté N° 292/MEF/SG/DGTCP/DCP également du 24 décembre 2014 a confié à l'IGF la réalisation de l'audit interne de projets financés par la Banque mondiale.

C'est à ce titre que la lettre circulaire N°225-21/IGF a été adressée aux coordonnateurs des projets concernés toujours en portefeuille. Nous avons reçu les réponses des projets PHASAO, WACA, REDD+, PIDU et du Projet FSB. Le PHASAO et le WACA nous ont informé du recrutement d'auditeurs et ont promis qu'ils enverront régulièrement à l'IGF les rapports d'activités pour validation.



Le coordonnateur du REDD+ a annoncé que le projet dont il a la charge et qu'il se pose un problème quant à la prise en charge financière de la mission. Le PIDU a fait part de sa disponibilité à accueillir la mission d'audit interne de l'IGF mais des problèmes de calendrier ont rendu impossible la mission qui est reportée au second semestre 2022.

L'ANADEB a fait parvenir le rapport d'audit interne du Projet Filets Sociaux de Base (FSB) établi par son auditeur interne. L'IGF a fait des observations et invité l'auditeur interne à une séance de travail. Elle attend toujours la réponse de l'ANADEB. Une première rencontre a eu lieu à la fin du mois de juin.

Dans le cadre des travaux pour l'opérationnalisation du Projet Services de Santé Essentiels de Qualité pour une couverture sanitaire universelle (SSEQCSU), financé par la BM, l'IGF a été approché par le Coordonnateur du dit projet et lui a soumis un projet de termes de références pour le recrutement d'un expert. Ce projet a été étudié, enrichi et renvoyé au Coordonnateur du Projet. Un atelier de validation des procédures administratives, financières et comptables s'est également tenu avec la participation d'un inspecteur des finances, M. SALOMON Kokou Franck. Le Projet SSEQCSU ayant recruté un auditeur interne en la personne de M. SEBABI Habib, l'IGF n'y effectuera plus des missions d'audit interne mais assumera le rôle de direction technique de ce nouvel auditeur conformément à ce qui convenu avec la BM.

B – AUTRES ACTIVITES

En dehors de ses attributions principales, l'IGF a mené plusieurs autres activités, notamment :

1. Activités de formation :

- a) Suite à l'inscription, par le Gouvernement et la Banque mondiale, de sept (7) de ses inspecteurs et vérificateur à l'examen mondial



du CIA « Certified Internal Auditeur » organisé par l'Institute of Internal Auditors (IIA) Global (instance mondiale de l'institut des auditeurs internes), des séances de coaching et de vidéo-conférence ont été animées dans la deuxième quinzaine du mois de juin 2022 par l'expert William Kossi KOKOU-N'GONOU, auditeur interne certifié par l'IIA-GLOBAL et désigné pour l'occasion.

- b) L'IGF a pris part, du 23 au 25 mai 2022 à l'atelier de vulgarisation des nouveaux textes de l'Autorité de régulation de la Commande Publique (ARCOP). Il a été question pour un meilleur contrôle de la commande publique par les structures de contrôle de les outiller davantage afin qu'elles s'approprient ces textes autant que faire se peut

2. Activités en dehors de l'IGF :

Plusieurs activités au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances, du Haut Conseil pour la Mer, de la Haute Autorité pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées, du Projet Service de Santé Essentiels de Qualité pour une Couverture Sanitaire Universelle.

- a) Au Ministère de l'Economie et des Finances, il faut noter la participation aux travaux de l'Unité de Politique Fiscale (UPF) notamment à l'atelier national de validation de son plan stratégique. Il faut signaler également la contribution de l'IGF aux échanges sur la mise en place de la direction des affaires financières du Ministère de l'Economie et des Finances.
- b) Au niveau des autres structures de l'Administration :

L'IGF a participé aux activités suivantes :

- Vidéo conférence à la cellule climat des affaires sur le suivi des actions inscrites dans le plan d'action et identification des défis à relever par le Togo.



- Participation à une séance de travail avec le consultant André NSABIMANA et le SP-PRPF sur l'évaluation du financement du Développement au Togo.
- Lancement et formation sur l'évaluation des finances publiques suivant la méthodologie PEFA et transmission au SP-PRPF des documents nécessaires pour cette évaluation.
- Dans le cadre des travaux de l'action de l'Etat en mer, l'IGF représentée par l'Inspecteur des finances NOMAGNON Kokoutchè Messan, a participé à deux (02) séminaires :
 - le premier, du 14 au 18 février, sur la rédaction des procédures opérationnelles standards harmonisées (POSH) ;
 - le second, du 23 au 27 mai, sur la finalisation et la validation du POSH.
- La Haute Autorité pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) a également associé l'IGF à ses travaux notamment ceux relatifs à la validation de son document sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. L'inspecteur des finances SALOMON Kokou Franck a représenté l'IGF à ces travaux.
- Sur invitation du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, le service a pris part à l'examen du Togo mené par six (06) experts venus d'Algérie et du Malawi sous la supervision de l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD).
- Suite à la signature du décret portant création, attributions, composition et fonctionnement d'un cadre de concertation



des organes de contrôles des finances publiques, l'IGF a également pris part à la première réunion des membres de ce cadre qui s'est tenue dans la salle de réunion de la Société d'Administration de la Zone Franche.

3. Neuvième session du Comité d'Audit du Conseil de l'Entente :

L'Inspecteur Général des Finances pi, M. IBRAHIMA Djimba Nakabou, a représenté le Togo, du 27 juin 1^{er} juillet 2022, à Abidjan (République de Côte d'Ivoire), à la neuvième session du Comité d'audit du Conseil de l'Entente. Le Togo, conformément à la règle de la présidence tournante, a été élu à la présidence de ce comité pour deux (02) années (2022 et 2023). Le comité a achevé ses travaux le 1^{er} juillet 2022, et a remis son rapport au Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente le même jour.

C – ACTUALITES DU SERVICE

1. Evénements :

a) Mise à disposition de nouveaux locaux :

Le Ministre de l'Economie et des Finances vient de mettre à la disposition de l'IGF un bâtiment de trois (03) étages, disposant de vingt-cinq (25) bureaux, de trois (03) grandes salles de réunion et d'une grande salle de conférence de 200 places. Il a également accordé un crédit spécial de VINGT QUATRE MILLIONS (24 000 000) de FCFA pour son ameublement afin de permettre aux fonctionnaires de travailler avec le confort requis.

b) Mouvements du personnel :

- Deux fonctionnaires du corps de l'IGF, ayant atteint les soixante-cinq (65) ans d'âge, ont été admis à la retraite, conformément au statut particulier de l'IGF. Il s'agit de l'inspecteur des finances DOSSEH Ayaovi et du vérificateur AGBO Yaovi Bayédzè.



- En revanche deux (autres) fonctionnaires ont fait leurs entrées dans le corps, il s'agit de M. AWADE Essotina Komi et de M. PATAWANA Mèwè, précédemment inspecteur des impôts et comptable gestionnaire respectivement.

2. Problèmes rencontrés :

Beaucoup d'efforts ont été fournis par les autorités pour permettre à l'IGF de remplir la mission à elle confiée dans des conditions acceptables. Les dernières actions, la mise à disposition de nouveaux locaux et l'inscription de sept (07) inspecteurs des finances et vérificateur à un programme mondial de certification (CIA de l'IIA GLOBAL), en sont des preuves irréfutables.

Cependant, toute œuvre humaine étant perfectible, il est important que le Gouvernement poursuive la recherche de solutions aux problèmes auxquels l'IGF reste confrontée.

Les problèmes les plus préoccupants de l'IGF sont relatifs à l'insuffisance en quantité et en qualité de ses ressources humaines, au projet de décret portant statut particulier des fonctionnaires de l'IGF toujours en souffrance.

a) Insuffisance des ressources humaines :

L'IGF ne dispose aujourd'hui que de dix (10) inspecteurs (dont l'Inspecteur Général des Finances par intérim), de trois (03) vérificateurs et de deux (02) cadres d'appui technique. Ce nombre devient de plus en plus insuffisant face aux missions de plus en plus nombreuses et à une exigence de technicité qui va crescendo : l'IGF a eu à faire face à des situations qui nécessitent des expertises en informatique, en bâtiments, travaux publics, etc.



L'IGF a exprimé, en décembre 2018, un besoin total de trente-un (31) agents. Après étude et pour tenir compte de l'enveloppe allouée dans la loi de finances 2019, il lui a été accordé vingt (20) agents. Dans la perspective de l'organisation des concours spécial et général de recrutement qui se sont déroulés en 2020 et 2021, l'IGF a confirmé ces besoins en personnel et est toujours en attente.

Le déficit en personnel ayant un impact certain sur la célérité et la perfection dans la réalisation des travaux, il sera d'une très grande utilité pour l'IGF de compter en son sein un complément d'inspecteurs et de vérificateurs dont des ingénieurs en informatique et en génie civil, de chauffeurs et de secrétaires de direction.

b) Projet de décret portant statut particulier non encore adopté :

Ce texte qui a été élaboré par une commission multisectorielle et adopté à l'issue d'un atelier financé par le Projet d'Appui au Secteur de la Justice – Volet Corps de Contrôle (PASJ-VCC). Malheureusement, il n'est toujours pas adopté.

Il est important, pour davantage de sécurité juridique des travaux et l'alignement des conditions de travail des fonctionnaires du corps de l'IGF sur les standards internationaux ou une harmonisation par rapport aux politiques communautaires, que ce texte soit adopté. Sur le plan de l'effectif en quantité et en qualité des ressources humaines, l'adoption de ce décret fidélisera les agents déjà en place et rendra l'IGF davantage attractive pour les candidats potentiels.



D – PERSPECTIVES

1. Plan stratégique 2023-2027 :

L'IGF se propose, grâce au financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé (PAGDSP), de se doter d'un plan stratégique 2023-2027. Les termes de références y relatifs sont transmis au PAGDSP au titre des activités à financer pour l'année 2022.

2. Poursuite des certifications internationales :

Elle entend également proposer à la certification mondiale en audit interne un autre groupe d'inspecteurs des finances et de vérificateurs dès qu'un financement se profilera à l'horizon. Cette certification au niveau mondiale offrira aux auditeurs de l'IGF (inspecteurs des finances comme vérificateurs), d'une part, l'avantage de l'acquisition d'un niveau élevé de compétence et de professionnalisme et, d'autre part, l'opportunité d'entretenir leurs réseaux et de se tenir au courant des dernières évolutions de l'activité d'audit interne.

Les certifications donneront davantage de valeur ajoutée aux travaux de l'IGF dont les rapports pourront être mieux exploités par les experts que commettront nos partenaires techniques et financiers dans le cadre des préalables aux fins de financement ou du suivi des financement acquis.

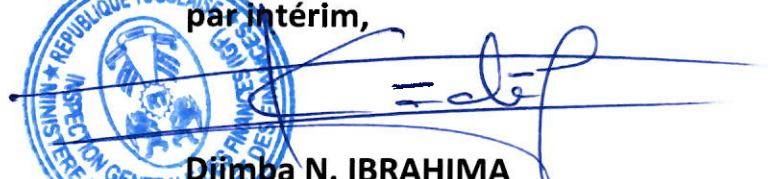


CONCLUSION

A l'heure où le Gouvernement ne ménage aucun effort pour rendre le quotidien du togolais plus qualitatif, l'IGF suggère la tolérance ZERO face à toute attitude ou pratique qui viendra émettre cette détermination ou annihiler les résultats escomptés. Face à ce défi, l'IGF, tout en ne minimisant pas les efforts déjà fournis en sa faveur, souhaite davantage d'amélioration de ses conditions de travail pour accomplir avec succès la mission qui lui a été confiée. Elle souhaite surtout l'adoption du décret révisant le statut particulier des fonctionnaires de l'Inspection Générale, une amélioration sensible de ses conditions de travail. Une concrétisation de ces vœux permettra à l'IGF, dont la raison d'être devient plus que d'actualité, de veiller davantage à l'utilisation efficace et efficiente des deniers publics. Aujourd'hui, aux sources de financements classiques que sont les banques et les partenaires techniques et financiers (PTFs), vient s'ajouter le concept du Partenariat Public Privé. Il revient à notre pays, structurellement très avancé en la matière, de redoubler les efforts déjà fournis dans le processus d'assainissement de la gestion des finances publiques pour se rendre davantage attractif.

Telle est, Monsieur le Ministre, l'économie des activités de l'IGF au cours du premier semestre 2022 que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute attention.

L'Inspecteur Général des Finances
par intérim,



Djimba N. IBRAHIMA
Inspecteur des Finances de classe exceptionnelle

